

NOUS SOMMES

LÀ

**POUR VOUS
FORMER**

Catalogue de formations 2018

➤ PREVENTION DES RISQUES



Formation

IRFSS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Centre Régional de
Formation Professionnelle

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



Sommaire

1 Réglementation

Formaliser le document unique	page 4
Membre élu du CHSCT	page 5
Référent sécurité	page 6

2 Risque physique

Secteur Industrie Bâtiment Bureaux et Commerce (IBC)

Acteur PRAP IBC	page 7
Initiation à la manutention : gestes et postures	page 8
Travail sur écran	page 9

Secteur Sanitaire et Social (2S)

Acteur PRAP 2S	page 10
Acteur prévention secours : intervenant à domicile	page 11

3 Prévention des risques psycho-sociaux & qualité de vie au travail

Sensibilisation aux risques psycho-sociaux	page 12
Mettre en place les conditions de la qualité de vie au travail	page 13

4 Formations de formateurs

Formateur sauveteur secouriste du travail.....	page 14
Formateur en prévention des risques liés à l'activité physique ...	page 15

53%

DES ARRÊTS DE TRAVAIL DUS À DES MANUTENTIONS MANUELLES

S'ACCORDER POUR AGIR ENSEMBLE

La prévention des risques professionnels consiste à prendre des mesures nécessaires pour préserver la santé et la sécurité des travailleurs, dans le cadre du droit du travail, du dialogue social et de la performance de l'entreprise.

8/10

MALADIES PROFESSIONNELLES SONT DUES A DES AFFECTIONS PÉRI-ARTICULAIRES

1500

EUROS D'AMENDE ENCOURUE EN CAS DE NON TRANSCRIPTION DU DOCUMENT

UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Nos actions de prévention favorisent la qualité de vie au travail des salariés. Utilisez la formation comme levier de motivation et d'enrichissement de compétences de vos équipes.

Nous vous proposons différentes formations pour appréhender, évaluer et réduire ces risques.

1 Réglementation

Formaliser le document unique d'évaluation des risques



Formation de 7 heures

L'évaluation des risques professionnels constitue une étape cruciale de la démarche de prévention. Elle est le point de départ. L'identification, l'analyse et le classement des risques permettent de définir les actions de prévention les plus appropriées, couvrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles. L'évaluation des risques doit être renouvelée régulièrement.

Objectifs

- Identifier les dangers, évaluer les risques professionnels des différents secteurs d'activité de l'établissement
- Analyser les accidents et incidents
- Etre force de proposition d'amélioration
- Mettre en oeuvre un plan de prévention

Contenu de la formation

- Réglementation
- Identification et évaluation des risques
- Document unique
- Le plan de prévention

Organisation

- Public : toutes personnes en charge de la prévention (chargé de prévention, référent sécurité, membre de l'encadrement, membre du CHSCT)
- Formation uniquement en intra-entreprise
- Intervenant : formateur consultant en prévention des risques professionnels

Tarif

Devis sur demande

Assurer la mission de membre du CHSCT



Formation de 21 heures

La mise en place d'un CHSCT s'impose aux entreprises de plus de 50 salariés. Les membres élus peuvent bénéficier d'une formation qui vise, d'une part, à développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail et, d'autre part, à les initier aux méthodes et procédés à mettre en oeuvre pour prévenir les risques et améliorer les conditions de travail.

Objectifs

- Comprendre les réglementations en vigueur sur le CHSCT
- Repérer les enjeux de la sécurité et de la prévention des risques professionnels
- Identifier le rôle des différents acteurs (missions, réalisations et moyens)
- Connaître les pouvoirs et les prérogatives d'un CHSCT et de ses membres

Contenu de la formation

- L'organisation et les enjeux d'un CHSCT
- Les missions d'étude d'un CHSCT
- Mettre en oeuvre une démarche de prévention des risques en relation avec les principes généraux de prévention
- Les registres et l'affichage obligatoire
- Le document unique et les fondamentaux par famille de risque
- Analyse et enquête après un accident du travail (méthode de l'arbre des causes)

Organisation

- Public : membres ou futurs membres de CHSCT
- Formation inter-entreprises :
 - **Saint-Etienne (42) : 10, 11 et 12 octobre 2018**
 - **Lyon-Bron (69) : 27, 28 et 29 juin 2018**
19, 20 et 21 décembre 2018
- Intervenant : formateur consultant en prévention des risques professionnels

Tarif

Devis sur demande

Référent Sécurité



Formation de 21 heures

La mise en place d'un ou plusieurs salariés « référent sécurité » est rendue obligatoire avec la loi sur la réforme de la médecine du travail du 20 juillet 2011 : « l'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise »

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la prévention en matière de santé et de sécurité au travail
- Appréhender les principaux risques de l'entreprise, les évaluer, les analyser pour mieux agir
- Etre force de proposition d'amélioration
- Etre un interlocuteur privilégié en matière de prévention

Contenu de la formation

- Les enjeux de la sécurité et de la prévention des risques professionnels
- Les notions de législation et de réglementation en matière de sécurité et de conditions de travail
- Les acteurs de la prévention
- Document et registre obligatoire
- L'évaluation des risques et le document unique
- L'analyse des accidents et incidents du travail



Organisation

- Public : toutes personnes souhaitant devenir référent sécurité au sein de son entreprise de - de 50 salariés (micro-entreprises TPE - PME)
- Formation uniquement en intra-entreprise
- Intervenant : formateur consultant en prévention des risques professionnels

Tarif

Devis sur demande

2

Risque physique : secteur IBC



Acteur PRAP IBC



Formation de 14 heures

Cette formation s'adresse principalement aux salariés qui ont, dans leur activité, une part importante d'activité ou de travail physique : manutention manuelle, port de charges, travaux ou gestes répétitifs, postures de travail prolongées, utilisation d'engins ou d'outils exposant à des chocs ou des vibrations... Et pouvant nuire à leur santé (lombalgies, affections ou lésions articulaires...) ou entraîner des efforts inutiles ou excessifs.

Objectifs

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance et les limites du corps humain
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise

Contenu de la formation

- Comprendre l'intérêt de la prévention et les différents enjeux pour l'entreprise
- Les différents acteurs de la prévention
- Les risques de son métier et les effets induits
- Repérer les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles
- Les dommages potentiels liés à l'activité physique
- Le fonctionnement du corps humain
- Proposer des améliorations de sa situation de travail en agissant sur l'ensemble des composantes
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort.
- Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et d'aide à la manutention

Organisation

- Public : tout personnel du secteur de l'industrie, du bâtiment, des bureaux et du commerce
- Formation uniquement en intra-entreprise
- Intervenant : formateur certifié par l'INRS

Tarif

Devis sur demande

Gestes et postures



Formation de 7 heures

Cette formation enseigne aux participants comment appliquer les bons gestes et adopter les bonnes postures au travail. Le but est d'avoir les bons réflexes devant une situation de portage de charges et d'être capable de protéger son dos.

Objectifs

- Repérer dans son travail les postures susceptibles de nuire à sa santé, ou d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs
- Mettre en oeuvre des principes de base de sécurité et d'économie d'effort pertinents en fonction de la situation
- Etre capable de mobiliser des charges en utilisant des méthodes et des moyens adaptés et sécurisant pour une prise en charge de qualité optimale
- Assurer une manutention efficace

Contenu de la formation

- Le risque lié à la manutention pouvant entraîner des atteintes à la santé
- Le fonctionnement du corps humain : notions d'anatomie, physiologie et pathologie
- Principes de base de sécurité et d'économie d'effort avec manutention de charges diverses
- Exercices d'acquisition des automatismes de travail



Organisation

- Public : salarié de tout secteur
- Formation uniquement en intra-entreprise
- Intervenant : formateur consultant en prévention des risques professionnels

Tarif

Devis sur demande

Travail sur écran : analyse des postures statiques



Formation de 4 heures

Travailler intensivement devant un écran de visualisation peut engendrer des troubles de la santé tels que la fatigue visuelle, troubles musculosquelettiques et stress. Cependant, il est possible de limiter ces troubles en intervenant sur l'organisation du travail, l'affichage de l'écran, l'implantation et l'aménagement du poste de travail, les dispositifs d'entrée (clavier, souris...) et les logiciels.

Objectifs

- Reconnaître les risques liés à l'activité sur écran
- Identifier les déterminants de l'activité physique
- Connaître les bases de sécurité et d'économie d'efforts
- Adapter ses postures et aménager son poste de travail

Contenu de la formation

- Notions d'anatomie, pathologie et physiologie
- Déterminants de l'activité physique
- Etude du poste de travail
- Proposition de pistes d'amélioration



Organisation

- Public : salarié de tout secteur
- Formation uniquement en intra-entreprise
- Intervenant : formateur consultant en prévention des risques professionnels

Tarif

Devis sur demande

Secteur sanitaire et social

Acteur PRAP secteur Sanitaire et social (2S)



Formation de 21 heures

Cette formation s'adresse principalement aux salariés qui ont dans leur activité une part importante d'activité ou de travail physique : manutention de personnes, port de charges, travaux ou gestes répétitifs, postures de travail prolongées, utilisation d'engins ou d'outils exposant à des chocs ou des vibrations... Ce qui peut nuire à leur santé (lombalgies, affections ou lésions articulaires...) ou entraîner des efforts inutiles ou excessifs.

Objectifs

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance et les limites du corps humain
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise

Contenu de la formation

- Comprendre l'intérêt de la prévention et les différents enjeux pour l'entreprise
- Les différents acteurs de la prévention
- Les risques de son métier et les effets induits
- Repérer les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles
- Les dommages potentiels liés à l'activité physique
- Le fonctionnement du corps humain
- Proposer des améliorations de sa situation de travail en agissant sur l'ensemble des composantes
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort en connaissant et en utilisant les différents équipements mécaniques et d'aide à la manutention
- Connaissance des techniques de base de manutention de personnes malades et à mobilité réduite

Organisation

- Public : toutes personnes du secteur sanitaire et social, souhaitant devenir acteur PRAP
- Formation uniquement en intra-entreprise
- Intervenant : formateur certifié par l'INRS

Tarif

Devis sur demande

Acteur Prévention Secours (APS) intervenant de l'aide et du soin à domicile



Aide et soin
à domicile



Formation de 21 heures

Cette formation est accessible à tous les salariés aidants et soignants du secteur de l'aide et du soin à domicile ainsi qu'à tous ceux qui souhaitent travailler dans ces secteurs. Elle permet d'acquérir des compétences en prévention des risques professionnels et en premiers secours aux personnes.

Objectifs

- Etre acteur de la prévention des risques liés à son métier
- Mettre en place des méthodes sécurisantes pour l'intervenant et la personne aidée
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident

Contenu de la formation

- Situer son rôle d'acteur de la prévention sur son lieu de travail
- Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles
- Repérer les situations à risque liées à l'activité physique
- Agir et réagir face à une situation dangereuse identifiée
- Informer la personne aidée et son entourage familial
- Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes
- Secourir

Cette formation est sanctionnée par la remise du certificat d'acteur PRAP ainsi que du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Organisation

- Public : toutes personnes du secteur domicile souhaitant devenir acteur prévention secours
- Formation uniquement en intra-entreprise
- Intervenant : formateur certifié par l'INRS

Tarif

Devis sur demande

3

Prévention des risques psycho-sociaux et qualité de vie au travail

Sensibilisation aux risques psycho-sociaux



Formation de 7 heures

Objectifs

- Sensibiliser à la notion de risques psycho-sociaux
- Comprendre les spécificités de la problématique des risques psycho-sociaux
- Savoir se positionner dans une démarche d'évaluation et de prévention des risques

Contenu de la formation

- Le cadre juridique et réglementaire des risques psycho-sociaux
- Les risques psycho-sociaux : l'extrême complexité multifactorielle
- Les risques psycho-sociaux : les dispositifs de prévention et de gestion
- Prévenir les risques psycho-sociaux dans son organisation

Organisation

- Formation uniquement en intra-entreprise
- Intervenant : formateurs professionnels en santé et sécurité au travail

Tarif

Devis sur demande



Mettre en place les conditions de la qualité de vie au travail



Formation de 7 heures

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la qualité de vie au travail
- Analyser l'environnement de travail
- Elaborer et animer une démarche de qualité de vie au travail en relation avec sa culture d'entreprise

Contenu de la formation

- **Rappel des fondamentaux sur la qualité de vie au travail**
 - le sens de la qualité de vie au travail
 - l'évolution du travail
 - les attentes de la population active
- **Analyser le climat social et l'organisation du travail**
- **Définir les éléments de son projet de qualité de vie au travail**
- **Mettre en place sa charte qualité au travail**
- **Le développement de la confiance en soi**
 - les outils d'analyse
 - quelle communication interne ?
- **Le lien prévention des RPS et qualité de vie au travail**
- **Les axes d'amélioration**
 - améliorer l'environnement
 - sécuriser les parcours professionnels
 - équilibrer vie professionnelle et vie personnelle
 - donner du sens au travail

Organisation

- Formation uniquement en intra-entreprise
- Intervenant : psychologue, consultant spécialisé

Tarif

Devis sur demande

4 Formations de formateurs

Devenir Formateur Sauveteur Secouriste du Travail



Formation de 60 heures



Objectifs

- Appréhender la démarche prévention d'une entreprise ou d'un établissement en vue d'y intégrer un projet de formation
- Concevoir et organiser une action de formation SST
- Animer une séquence de formation en prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte en formation
- Utiliser différentes méthodes d'évaluation

Contenu de la formation

- Accompagnement d'une structure dans son projet de formation SST, intégré à la démarche prévention
- L'organisation pédagogique et logistique d'une formation
- Les techniques et moyens pédagogiques
- Conduite et évaluation du SST
- Préparation et animation d'une session de formation SST
- Gestion administrative sur l'outil de gestion « FORPREV »
- Test d'aptitude pédagogique

Organisation

- Public : tout public âgé de 18 ans
- Pré-requis : - certificat SST (à jour de maintien et actualisation des compétences)
- attestation e-formation INRS (formation gratuite)
- Intervenant : formateur de formateur certifié par l'INRS

Nous organisons deux sessions de formation en inter-entreprises à Lyon-Bron sur 8 jours :

Session 1 : du 15 au 18 mai 2018 + du 28 au 31 mai 2018

Session 2 : du 06 au 09 novembre 2018 + du 19 au 22 novembre 2018

Nous proposons également la formation MAC Formateur SST sur 3 jours

Tarif

Formation inter-entreprises : 1300€ / stagiaire

Formation intra-entreprise : devis sur demande

Devenir Formateur PRAP sanitaire et social

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique



Formation de 90 heures

Objectifs

- Elaborer et animer un projet de formation action PRAP intégré à une démarche de prévention
- Mettre en oeuvre une démarche de repérage et d'évaluation des risques liés à l'activité physique
- Faire rechercher des améliorations dans les situations de travail, participer à leur mise en oeuvre et à leur évaluation
- Concevoir et animer une formation PRAP

Contenu de la formation

- Accompagner l'établissement dans sa démarche de prévention, d'évaluation et d'expression de ses besoins en formation-action PRAP
- Elaborer un projet de formation-action PRAP en tenant compte de la spécificité de la structure
- Mobiliser les différents acteurs et assurer la promotion d'une formation
- Analyser les risques liés à l'activité physique dans une situation de travail
- Déterminer d'éventuelles pistes d'amélioration des conditions de travail en rapport avec le projet de prévention de la structure et construire un plan d'action
- Animer une séquence de formation-action PRAP en prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte en formation
- Evaluer une formation-action PRAP et son impact

Organisation

- Public : tout public âgé de 18 ans
- Pré-requis : E-formation INRS « acquérir les bases en prévention des risques professionnels »
- Intervenant : formateur de formateur PRAP certifié par l'INRS

Nous organisons une session de formation en inter-entreprises à Lyon sur 12 jours :

Partie 1 : du 01 au 04 octobre 2018

Partie 2 : du 12 au 15 novembre 2018

Partie 3 : du 10 au 13 décembre 2018

Nous proposons également la formation MAC Formateur PRAP IBC/SASO sur 3 jours

Tarif

Formation inter-entreprises : 2400€ / stagiaire

Formation intra-entreprise : devis sur demande

INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Notre champ d'intervention



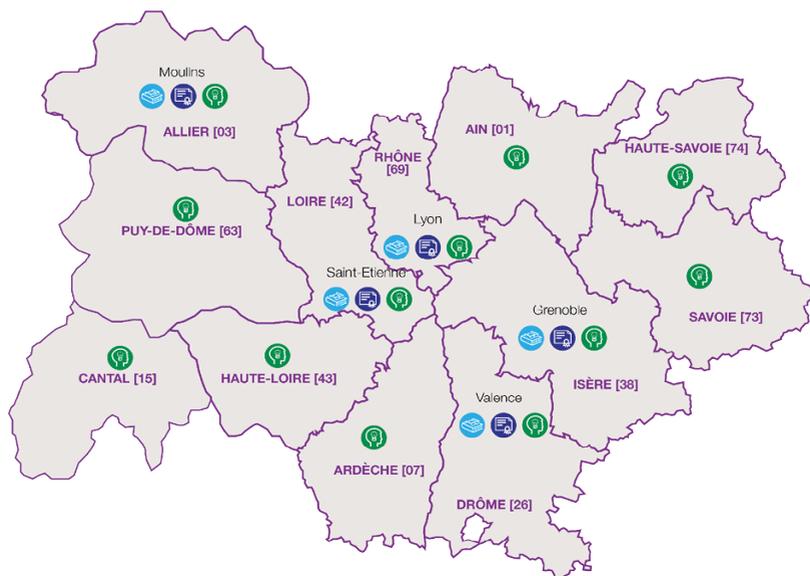
Formations
pré-qualifiantes



Formations
diplômantes



Formation
continue
(Croix-Rouge formation
professionnelle)



Retrouvez-nous en ligne !

**Facebook : #Centre Régional Fomation Professionnelle
#Auvergne Rhône Alpes**

IRFSS Auvergne-Rhône-Alpes

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale

Centre Régional de Formation Professionnelle

41 rue Montferré

42100 SAINT-ETIENNE

04 77 59 39 72

crfp.aura@croix-rouge.fr

irfss-auvergne-rhone-alpes.croix-rouge.fr